



Swiss Archery Association

Schweizer Bogenschützen-Verband
Association suisse de Tir à l'arc
Associazione svizzera di Tiro con l'arco
Associazun svizra d'Archers

Motions à l'AD ou à la CP

Swiss Archery Association

Les requêtes à l'AD ou à la CP doivent remplir des conditions minimales en matière de contenu et de forme. Les requêtes doivent être transmises au président avant chaque séance.

Données du demandeur :

Nom : Prénom :

Fonction : Comité central / Zentralvorstand

Organe : SwissArchery Association

Date : 23.07.2023

En cas de question :

Courriel : administration@swissarchery.org

Numéro téléphone :

1. Situation de départ, description du problème, besoins (analyse)

Actuellement, le règlement permet aux invité.es de participer aux qualifications lors des championnats suisses. Les invité.es ne peuvent pas participer aux finales et ne peuvent pas obtenir de médailles ou de titres lors des championnats. Cette situation complique l'organisation des championnats et parfois génère des tensions entre les athlètes invité.es et les athlètes licencié.es sur l'application des règlements. Dans une optique de promotion du sport, il est également important que le règlement soit appliqué par l'ensemble des participants et que le déroulement de la compétition soit facilement lisible pour les médias ou le public.

2. Proposition de résolution, proposition d'amélioration, organe et position concernés

Les catégories « invité.es » sont interdites de participation aux championnats suisses. Les organisateurs ne peuvent plus admettre des participants sans licence durant les championnats suisses.

3. Estimation des coûts, besoins matériels et/ou personnels

La mise en œuvre n'implique aucun coût pour la fédération. Les organisateurs risquent de perdre quelques participants lors des championnats suisses, mais pas suffisamment pour causer un déficit.

4. Mesures (étapes concrètes pour la mise en œuvre), planification des délais

En cas d'acceptation, le règlement devra être adapté par le comité central pour inclure cette disposition.